



CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE SWIN 2017

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

1 – Le titre de champion de France pourra être décerné à tout joueur participant dont le club est affilié à la Fédération Sportive de SWIN-GOLF et possédant une licence délivrée par la F2S.

2 – ENGAGEMENTS

Pour être admis à participer à la compétition, les joueurs doivent présenter la licence de l'année en cours et un certificat médical attestant de la non contre indication à la pratique du swin en compétition.

3 - MARQUES DE DÉPART

- **Blanche** : Homme (Espoir, Senior 1, Senior 2)
- **Bleue** : Dame (Espoir, Senior 1, Senior 2)
- **Bleue** Homme (Senior 3, Jeunes hommes)
- **Rouge** Dame (Seniors3, Jeunes femmes, benjamins hommes et femmes)

4 - MATÉRIEL DE JEU

La canne doit être de type "multifaces" et doit répondre au cahier des charges établi par la F2S. Trois balles de jeu « swin », fournies par les joueurs, sont marquées obligatoirement du numéro de dossard attribué à chaque compétiteur, plus un chiffre de 1 à 3

5 - CARTES DE SCORE

Au départ les cartes de score sont échangées par le commissaire de la chambre d'appel.

Obligation de marquer tous les coups joués pour chaque piste de jeu, pénalités comprises.

Le joueur - vérifie le pointage du nombre de coups inscrits sur sa carte piste par piste.
- est responsables de ce pointage.

A la fin du parcours, tous les joueurs se rendent à la table de marque. Le commissaire calcule les totaux. Après accord, le joueur et le marqueur signent la carte de score. Aucune réclamation ne sera admise sur le pointage du nombre de coups inscrits sur la carte après signature.

6 - CONTESTATION SUR L'APPLICATION D'UNE RÈGLE.

S'il y a contestation sur l'application d'une règle de swin, le joueur joue les deux variantes et le marqueur inscrit sur la carte de score les deux résultats.

Après enquête, le score conforme à la règle est validé par le comité d'arbitrage. Les décisions prises sont sans appel

7 – RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être posées par écrit et remises au comité d'arbitrage au plus tard 15 minutes après l'arrivée du dernier groupe de joueurs, passé ce délai les réclamations ne seront plus prises en considération.

Les réclamations doivent être présentées :

- a) par un joueur, s'il s'agit d'un incident de jeu ou le constat d'une irrégularité,
- b) par le président d'une association sportive s'il s'agit du non-respect du règlement de la compétition.

Les joueurs qui constatent des irrégularités dans une partie autre que la leur, **ne doivent pas intervenir directement** mais peuvent en faire part aux juges arbitres et déposer une réclamation écrite auprès du comité d'arbitrage.

Seuls les juges arbitres ont autorité pour intervenir dans une partie. Tout comportement abusif pourra être sanctionné.

Les décisions du comité d'arbitrage sont affichées et sans appel.

8 - DÉPLACEMENTS

Après avoir exécuté un coup, les joueurs doivent se déplacer ensemble vers leurs balles.

Il est interdit à un joueur, d'aller seul, vérifier la position d'une balle jouée par lui ou par ses partenaires.

9 - JEU LENT

Les joueurs doivent immédiatement quitter l'aire de drapeau lorsqu'ils ont terminé de jouer une piste de jeu,

et marquer leurs scores en dehors du green

Afin de respecter le rythme de jeu, tout comportement abusivement lent sera pénalisé :

- d'un avertissement, puis si le joueur persiste de deux points de pénalité.

Un joueur est censé retarder le jeu s'il exécute son coup en plus de 40 secondes dès la prise en charge de sa balle.

Les juges arbitres désignés ont seuls autorité pour faire respecter cette règle.

10 - RETARD AU DÉPART

Le joueur doit se présenter à la chambre d'appel « 5 minutes » avant son heure de départ.

Si un joueur se présente au départ, prêt à jouer, dans les cinq minutes qui suivent son heure de départ et qu'il n'existe pas de circonstances justifiant ce retard il **est disqualifié**.

Dans le cas contraire il peut intégrer la compétition dans le groupe désigné et il comptera **trois** points de pénalité en plus du « *par* » correspondant à chaque piste de jeu **déjà jouée**

11- COURTOISIE

Si la balle repose sur une autre piste que celle jouée : priorité au joueur qui joue sur sa piste de jeu.

Les joueurs doivent accepter la présence du public sur la partie du parcours balisée à cet effet.

En cas de gêne les joueurs interviennent courtoisement ou sollicitent l'intervention des juges arbitres.

12 - ENTRAÎNEMENT, ÉCHAUFFEMENT

Il est interdit de s'entraîner sur le parcours pendant le déroulement de la compétition. L'échauffement doit se dérouler, sans gêner la compétition, sur la partie de terrain prévue à cet effet par les organisateurs.

13 - DEROULEMENT DE LA COMPÉTITION (*grille horaire validée par le comité d'arbitrage*)

1^{er} jour : Départs par catégories dans la limite du possible en fonction du classement de chaque joueur.

2^{ème} jour : Départs par catégories en fonction des résultats de la 1^{ère} journée dans la limite du possible.

Finale : Les joueurs sélectionnés partiront par catégories en tenant compte des résultats des deux premiers jours.

14 - SÉLECTION POUR LA FINALE (100 joueurs, hors benjamins et jeunes)

Les compétiteurs sont sélectionnés aux meilleurs totaux des scores des 2 premiers jours. Répartition par catégorie :

-Benjamins et jeunes : 3	- Senior 2 Dame : 8
-Espoirs : 6	- Senior 2 Homme: 26
- Senior 1 Dame : 8	- Senior 3 Dame: 6
- Senior 1 Homme : 23	- Senior 3 Homme: 23

NOTA : Pour la finale tous les joueurs ex æquo seront sélectionnés.

15 - ÉGALITÉS

Les parties pour départager les trois premiers dans chaque catégorie sont jouées en "*Mort subite*" sur les pistes de jeu :

N° : 1- 2...

Le départ sur la première piste de jeu se fait par tirage au sort. En cas de non départage, pour les départs sur les pistes suivantes, on applique la règle de l'alternance.

16 RÉCOMPENSES

Seuls les trois premiers joueurs dans chaque catégorie seront récompensés.

17 - CONSOLANTE

Les joueurs non retenus pour la finale pourront, s'ils le désirent, participer à la consolante disputée sur 9 pistes de jeu : du n°10 au n°18. Premier départ à 7 heures 30 par ordre de présentation à la chambre d'appel.

Dernier départ 9 heures 00. Les participants à cette consolante rentreront dans le classement final après « cut »

Une récompense sera donnée au gagnant de la consolante

18 – ARBITRAGE et ORGANISATION

- ☛ Juge arbitre officiant sur le terrain : Alain Decize
- ☛ Arbitre locaux : Gérard MORIN-Christian POIROT-Serge NANTILLET-Emmanuel CHEVIRON
- ☛ Comité d'arbitrage : Alain DECIZE-Gérard MORIN-Daniel BLANC-Christian POIROT - Patrice AUBIN-1 représentant des joueurs
- ☛ Responsable repas et accueil : Daniel BLANC
- ☛ Responsables compétition : Patrice AUBIN-Alain DECIZE
- ☛ Responsable cérémonie de remise des récompenses : O OLU
- ☛ Responsable informatique : Nadine BERTHELOT

19 – REGLES LOCALES

Voir annexe jointe

20 – BENJAMINS ET JEUNES

Ils feront 3 tours de 18 trous avec un maximum de 10 coups par trous ;, il n'y a pas de cut pour cette catégorie. Chaque départ devra être accompagné par un adulte qui sera le marqueur de groupe.

21- RAPPEL DES REGLES ET DE L'ETIQUETTE

Chaque participant est censé connaître les règles de SWIN-GOLF et l'étiquette en vigueur avant de prendre son départ, toute infraction sera sanctionnée.

Les règles de compétitions mises en place par la F2S et présentes dans le nouveau carnet du licencié seront appliquées pendant le championnat de France. (CF : carnet du licencié).

Une affiche rappelant les règles et les règles locales pourra être consultée à la chambre d'appel ainsi que le présent règlement.

REGLES LOCALES